

CLASSES BILINGUES français-breton

Projet de classe maternelle bilingue à l'école publique Jacqueline Auriol de Saint-Herblain

Dans l'Académie de Nantes, la possibilité est offerte aux parents de choisir, pour leur (s) enfant (s) une scolarité bilingue au sein de l'école publique.

Les classes bilingues français/breton

Ce sont des classes de l'école publique dans lesquelles l'enseignement est assuré à parité horaire en français et en breton.

Les principes de fonctionnement

- La classe est prise en charge par un enseignant bilingue de l'éducation nationale.
- L'enseignement y est dispensé de manière à assurer une parité d'exposition et d'utilisation des 2 langues.
- La continuité de l'enseignement bilingue est assurée tout au long de la scolarité primaire, puis dans l'enseignement secondaire.
- La langue bretonne n'est pas traitée comme une matière à part mais comme langue d'enseignement dans les différentes disciplines : mathématiques, histoire, EPS, éducation artistique ce qui permet à l'enfant de devenir véritablement bilingue.
- L'enseignement respecte les programmes officiels de l'école primaire et est organisé dans le cadre du projet d'école.

Les classes bilingues mettent en œuvre un bilinguisme précoce, favorisé par la pratique quotidienne des 2 langues comme outils de la communication et des apprentissages, à la différence de l'enseignement d'initiation au breton qui ne concerne que 1h par semaine.

Ces classes sont ouvertes à tous les élèves de la commune et des communes voisines où ce type d'enseignement n'est pas proposé à l'école publique.

La plupart des élèves viennent de familles qui ne pratiquent pas la langue bretonne, venues parfois même d'autres régions ou d'autres pays. Une connaissance du breton n'est donc pas nécessaire mais il est nécessaire d'intégrer la filière avant le CP.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une scolarité bilingue à partir **de la rentrée de septembre 2011** à l'école publique Jacqueline Auriol de Saint-Herblain, nous vous demandons de bien vouloir **retourner le questionnaire ci-dessous en Mairie de Saint-Herblain avant le mercredi 15 décembre 2010.**

Renseignements parents :

(enfants concernés : nés en 2006, 2007, 2008 et 2009)

*Je préinscris mon ou mes enfant(s) à l'école publique Jacqueline Auriol de Saint-Herblain en **classe maternelle bilingue français-breton***

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél : _____

E-mail : _____@_____

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : __ / __ / __ (merci de remplir un bulletin par enfant)

Adresse de retour : Mairie de Saint-Herblain / Service des Affaires Scolaires /2, rue de l'Hôtel de Ville/ 44802 Saint-Herblain